

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : **MONSIEUR LE MAIRE**

Commune et département) : **PROPRIANO CORSE-DU-SUD**

Adresse : **6 AVENUE NAPOLEON III
20110 PROPRIANO**

Téléphone : **04 95 76 00 44** Fax : **04 95 76 20 60**

Email : **mairie.propriano.secretariat@orange.fr**

Nom du projet : **Modification simplifiée n°2 du PLU (Secteur U1a)**





PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

La modification simplifiée n°2 du PLU a pour objet le seul secteur UIa du port de commerce afin d'apporter des évolutions mineures aux règles applicables aux ICPE. A ce titre les articles UI-1 et UI-2 sont modifiés, notamment afin de développer la diversité des fonctions urbaines. En complément, les articles UI-6, UI-7 et UI-9 sont modifiés afin de prendre en compte les spécificités des AOT au sein du secteur UIa.

.....

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : **PROPRIANO**

N° Département : **2A**

Lieu-dit : **PORT DE COMMERCE (Centre-Ville)**

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A **1,5 Km*** du site n° de site(s) : **Embouchure du Rizzanese** (FR94**00594**)

* A noter que cette distance de 1,5 Km correspond à la mesure calculée par rapport à la limite la plus proche à vol d'oiseau.

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : **10498** (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Le secteur UIa du port de commerce est déjà urbanisé. Il est situé au sein du centre-ville de Propriano.

L'objet de la modification simplifiée n°2 du PLU porte sur les articles UI-1 et UI-2 du règlement écrit (documents graphiques inchangés), afin de clarifier et de préciser les règles concernant les ICPE.

De même les articles UI-6, UI-7 et UI-9 sont modifiés afin de prendre en compte les AOT au sein du secteur UIa.

.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : **SANS OBJET** de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : **SANS OBJET** – Le secteur UIa est déjà urbanisé.
La modification simplifiée n°2 ne porte que sur la clarification et des précisions à apporter sur les règles applicables aux ICPE au sein de ce seul secteur, ainsi que la prise en compte des spécificités des AOT.

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Tout projet relatif à un ICPE existant ou nouveau, au sein du port de commerce, devra faire l'objet de procédures et autorisations spécifiques, en fonction de leur nature (étude d'impact, demande d'autorisation environnementale loi sur l'eau...) qui permettront de prendre en compte tous les points relatifs aux nuisances susceptibles d'être causées.

.....

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : **SANS OBJET**

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences **Le projet de modification simplifiée n°2 ne concerne que secteur UIa du port de commerce, dans le centre-ville de Propriano, afin de faire évoluer les règles applicables aux ICPE, dans un objectif de clarification et précision ; ainsi que prendre en compte les spécificités des AOT.**

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en : **SANS OBJET** (cf. ci-après)

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :

Autre (préciser l'usage) : **Le secteur du port de commerce est destiné aux entrepôts, bureaux et installations qui lui sont liés.**

Commentaires : **Le secteur UIa est donc strictement destiné aux activités économiques.**

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : **Cf. Dossier de modification simplifiée n°2.** L'exposé des motifs contient de nombreuses photos du secteur UIa et de son environnement urbain immédiat (centre-ville de Propriano). De même cet exposé des motifs inclue, en page 15, une cartographie détaillant l'éloignement du secteur UIa par rapport aux périmètres de protections environnementales :

- NATURA 2000
- ZNIEFF
- ERC du littoral

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieus ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		SANS OBJET
Milieus forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		SANS OBJET
Milieus rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		SANS OBJET
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		SANS OBJET
Milieus littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		SANS OBJET
Autre type de milieu		Le secteur UIa est déjà urbanisé. Situé au sein du centre-ville de Propriano (Port de commerce)

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
			SANS OBJET
Crustacés			
			SANS OBJET
Insectes			
			SANS OBJET
Mammifères marins			
			SANS OBJET
Mammifères terrestres			
			SANS OBJET
Oiseaux			
			SANS OBJET
Plantes			
			SANS OBJET
Poissons			
			SANS OBJET

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

SANS OBJET (cf. ci avant)

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

SANS OBJET (cf. ci avant)

.....

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

SANS OBJET (cf. ci avant)

.....

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- *Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : **PROPRIANO**

Le (date) : **20 avril 2020**

Signature :





PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- *Consultez sur le [site internet de la DREAL Corse](#) la brochure *natura 2000 (janv 2010)* (valable pour toutes les autres régions)*
- Visitez le site internet Portail Natura 2000 :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR832.html>
- Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>